



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Maîtriser la réglementation et l'importance de la signalisation temporaire.
- Actualiser les connaissances sur la signalisation temporaire et la sécurité des agents et des usagers.
- Etre capable de concevoir et de mettre en place une signalisation temporaire et/ou un balisage de chantier adapté aux travaux réalisés.
- Prendre conscience des risques générés par un mauvais balisage.



CONTENU DE LA FORMATION

à THEORIE

- Signalisation de chantier
- Connaitre le cadre législatif relatif à la signalisation temporaire
- Les principes fondamentaux de la signalisation temporaire
- Les caractéristiques de la signalisation temporaire
- Les caractéristiques du marquage temporaire.
- Consistance de la signalisation (panneaux de danger, route à chaussées séparées ou route bidirectionnelle, emplacement de la signalisation, échelonnement des panneaux).
- La circulation alternée selon les chantiers.
- Détournement de circulation.
- Signalisation temporaire urbaine, les chantiers mobiles, signalisation de nuit, des personnes, des véhicules.
- Les dangers temporaires sur la chaussée.

1

→ PRATIQUE

- Signalisation temporaire de chantier.
- Les vérifications d'usage, mise en route, déplacement.
- Reconnaissance du parcours, sol, encombrement, dangers.
- Mise en place de la signalisation sur chantier fictif et/ou réel.
- Reporter sur les fiches de chantier les signalisations à mettre en œuvre.
- Les procédures de secours



MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Cette formation propose une pédagogie interactive alliant théorie et pratique. Elle est basée sur une approche diversifiée :

- Des apports théoriques et sur la réglementation
- Des mises en pratique
- Des échanges permanents sur les réalités du terrain.

De plus vous bénéficierez d'une salle de cours avec un environnement calme, de zones d'évolutions sécurisées pour les exercices pratiques, de matériel de simulation.

Évaluation de satisfaction à chaud.



PUBLIC

Toute personne appelée à réaliser un balisage, une signalisation temporaire et/ou un balisage de chantier.



PRÉ-REQUIS

Aucun



DURÉE

Durée : 7 heures, pour un groupe de 10 personnes MAXI.
Horaires : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00. Horaires modulables pour les formations INTRA.



LIEU

Sites techniques FC PRO
Ou sur "site client".



MODALITE

D'ÉVALUATION

QCM théorique (commun à toutes les catégories) et évaluation de la pratique (spécifiques à chaque catégorie).



TARIF

Réalisation d'un devis selon la grille tarifaire FC PRO en vigueur.



PROFIL DU FORMATEUR

Personnel titulaire d'une formation "Formateur sécurité" avec 10 ans d'expériences dans le domaine de la formation.



PROCESSUS D'INSCRIPTION

Quel que soit le mode de financement de votre formation, veuillez contacter notre Responsable de formation par téléphone 02.28.13.00.93 ou par mail formation@fpro.fr. Nous vous adresserons un devis et le contenu de formation. Après accord de votre part, la convention de formation vous sera adressée.



FINANCEMENT ET PRISE EN CHARGE

Nous sommes certifiés depuis novembre 2020 selon le référentiel national sur la qualité des actions concourants au développement des compétences mentionné à l'article L.6316-3 du code du travail. Nos actions de formation sont ainsi éligibles aux financements OPCO et / ou de votre compte personnel de formation.



CONTACT ET ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout renseignements voici nos coordonnées : 02.28.13.00.93 ou par mail formation@fcpro.fr

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à contacter Mathilde CHABLE, référente handicap au 07.67.55.68.39.